

## 1915, 26 janvier, l'affaire des prisonniers sur parole



Le 13 novembre 1914, par le train de 9h46, arrivent à Draguignan les quatre premiers officiers allemands prisonniers sur parole. Ces officiers donnaient leur parole de ne rien tenter pour s'évader. Ils sont simplement assignés à résidence et sont, fin 1914, 21.

Devant l'Hôtel Serviére<sup>1</sup>, leur «résidence forcée», quelques curieux les houspillent quelque peu, une trentaine de Dracénois étant déjà tombés *Morts pour la France*. Rien de bien méchant, si ce n'est qu'une commerçante de cartes postales et de papiers peints, 34 ans, sa boutique se situant au n° 16 du même boulevard pratiquement en face de l'hôtel, crie un peu plus fort que les autres. Elle aurait été verbalisée pour tapage injurieux sur la voie publique. Cette dame, écœurée, menace de se venger.

Elle aurait rédigé une lettre fulminatoire, donnant une version assez différente, de celle du commissaire de police de Draguignan, qu'elle fait parvenir à un journal de Marseille.

Cette lettre de Marguerite Villy arrive jusqu'aux rédactions parisiennes. *L'Écho de Paris* du 19 janvier et *Le Gaulois* du 20 janvier, journaux cléricaux et nationalistes, publient un article reprenant son récit et accusant les Dracénois de sympathie avec l'ennemi : « *Certains habitants de la ville, certains commerçants les traitent avec la déférence due à de bons clients.* »

Ces informations erronées font le tour de la presse et déclenchent un tollé général. La calomnie faite au 15<sup>e</sup> Corps d'armée par l'article du sénateur Gervais dans *Le Matin* du 24 août, refait surface.

Le préfet et le député-maire SFIO Fourment sont assaillis de lettres d'insultes anonymes. « *Il paraît que les méridionaux ne se contentent pas de lâcher pied devant l'ennemi mais ils poussent la lâcheté et la bêtise jusqu'à choyer et combler de prévenances leurs pires ennemis.* »

Le Ministre de la Guerre, inquiet, demande un rapport, le préfet répond que tout est faux et que, selon lui, toute l'opération était en réalité dirigée contre Fourment. Celui-ci avait déjà eu maille à partir avec la presse cléricale et nationaliste en 1903, après un discours au collège de Draguignan sur la tolérance<sup>2</sup>.

Le 26 janvier, après une session extraordinaire, Fourment et son conseil municipal à l'unanimité, démentent par une protestation placardée dans la ville.

Protestation du Conseil Municipal contre les calomnies répandues par plusieurs journaux au sujet de l'attitude de la population à l'égard de ces officiers.

Profondément ému des articles publiés la semaine dernière par *L'Écho de Paris* et *Le Gaulois* qui accusent la population de la Ville de manquer de dignité en témoignant, à des officiers allemands, prisonniers sur parole, une générosité excessive...

- il est faux qu'un membre de la Municipalité ait jamais entretenu avec eux des relations cordiales ;
- il est faux qu'un seul habitant de la ville ait jamais invité à sa table un de ces officiers ;
- il est faux qu'aucun commerçant ait été prié de retirer de sa vitrine des cartes postales dont les dessins auraient déplu à ces officiers ;
- il est faux qu'un procès verbal ait été dressé à la mère d'un soldat tué à l'ennemi pour des propos blessants qu'elle n'aurait pu retenir à leur passage.

Le Conseil municipal déplore que ces deux journaux et tous ceux qui ont reproduit leurs accusations, aient exposé les soldats de Draguignan, qui luttent courageusement pour la défense du pays, à l'affront immérité de s'entendre reprocher l'attitude scandaleuse de leurs parents et de leurs concitoyens.

Le 3 février, un communiqué officiel annonce qu'ils sont transférés sur l'île d'Oléron.

Le calme reprend un peu les esprits, mais la référence systématique au 15<sup>e</sup> CA vilipendé en août 14, en Lorraine, persiste.

### Maurice Mistre

Sources : Mistre Maurice *La légende noire du 15<sup>e</sup> corps d'armée*, 2008. [www.provence14-18.org](http://www.provence14-18.org)

<sup>1</sup> n°5 du Bd Foch actuellement, il y en a aussi à l'hôtel Bertin, 13 Bd Foch, et 4 à l'hôtel Féraud, 27 rue Cisson.

<sup>2</sup> *Le Var* du 2 août 1903.

